

Ces souvenirs rappelaient nécessairement à la mémoire de Job les monuments sur lesquels, avant de descendre dans la tombe, ceux dont il avait visité les sépulcres consignèrent leurs espérances du côté de ce monde inconnu, où tour à tour s'en vont tous les mortels.

étaient vraiment bien précautionneux, bien prévoyants d'emporter ainsi jusque dans l'autre monde leur miroir et leur canne. Tous ces objets étaient placés près du tombeau pour le jour du réveil. Les rois et les reines emportaient fidèlement dans leur tombe leurs bijoux, leurs parures, leurs meubles, leurs vêtements les plus riches, en un mot tous leurs trésors. Ils étaient si sûrs de leur résurrection; et tout cela pouvait être utile au jour où ils retrouveraient la vie. Nos collections sont pleines d'objets de prix trouvés dans les tombeaux. Une enquête judiciaire faite à Thèbes au temps de la vingtième dynastie, et dont nous avons toutes les pièces dans le papyrus Abbot, prouve bien que, malgré les précautions de la police d'alors, ces richesses n'étaient pas toujours en sûreté derrière les portes des hypogées, la majesté et le respect de la mort. Etrange contraste! qui nous montre quelle influence profonde exerçait sur les mœurs la foi en la résurrection: les maisons égyptiennes étaient petites, étroites, bâties en bois ou en briques crues, mais les tombeaux, *les maisons éternelles*, étaient en granit. Il ne reste plus sur le sol de l'Égypte une maison ou un palais qui soit encore debout; mais les tombes égyptiennes avec leurs pyramides immenses dureront autant que notre planète. Le temps passe sur elles, comme l'ombre des nuages, en les effleurant à peine. Les Hébreux, à l'exemple des Égyptiens, remplissaient leurs tombeaux d'objets précieux, qui sans doute, d'après leurs naïves croyances, pouvaient être utiles au défunt au moment de sa résurrection. Josèphe raconte qu'Hérode à court d'argent, imitant l'exemple de son prédécesseur, fit nuitamment, avec quelques gardes fidèles, une descente dans le tombeau de David. Il fut déçu et ne trouva point d'or; mais, dit Josèphe, il en rapporta du moins *aurea ornamenta multumque suppellectilis pretiosæ quæ omnia abstulit*.

FLAV. JOSEPH. *Antiq. Jud.* lib. XIV, ch. VII, p. 724. Ed. Oxford.

Comme eux, Job voudrait laisser sa stèle, où, après avoir rappelé l'innocence de sa vie, ainsi que le faisaient les Égyptiens, il affirmerait sa foi en un vengeur, en la justice de Dieu, en la résurrection de la chair et en la vision de celui qui récompense les justes et châtie les méchants. Voilà bien, en effet, le programme d'une stèle commémorative, comme l'aurait dictée un habitant de la vallée du Nil.

Les inscriptions funéraires que nous ont conservées les tombeaux de la vieille Égypte sont de deux sortes.

Nous devons les faire connaître par une rapide description. Nous avons d'un côté les textes écrits sur papyrus et sur toile, qui enveloppaient de leurs bandelettes illustrées le corps de la momie, ou qui étaient déposés auprès du défunt à l'intérieur du sarcophage (1). D'un autre côté, nous avons ces monuments de granit, de calcaire ou de grès, couverts de textes et de dessins, qui étaient dressés dans les salles des tombeaux, sur les murs des sanctuaires, à l'entrée des pyramides.

Presque tous les textes retrouvés sur les momies

(1) Au moyen âge, on enterrait souvent les fidèles avec leur profession de foi, le *Credo*, le *Confiteor*, ou même le texte de Job que nous allons étudier. Quelquefois ce texte était placé dans les mains du défunt, quelquefois sur sa poitrine ou à ses côtés. Le Livre des morts des Égyptiens contenait également leur profession de foi et leur confession sous forme négative et affirmative. Mais nous reviendrons sur ce sujet en parlant du jugement.

sont des extraits plus ou moins complets d'un livre que Champollion appela le *Rituel*, mais qu'on désigne de préférence aujourd'hui sous le nom de *Todtenbuch* ou *Livre des morts*. C'est sous ce nom que Lepsius publia en 1842 un fac-simile du manuscrit de Turin qui remonte à la xxvi^e dynastie. Ce titre a prévalu dans l'Ecole égyptologique, parce qu'il permet de distinguer le recueil dont nous parlons des *rituels* véritables, ou manuels liturgiques relatifs aux cérémonies de l'inhumation. Quelques exemplaires de ce curieux cérémonial sont arrivés jusqu'à nous, le musée du Louvre en possède plusieurs (1).

Le *Livre des morts* au contraire est une collection d'hymnes, de prières et d'enseignements théologiques, divisée en cent-soixante-cinq chapitres par des titres et des rubriques. Ces rubriques, comme dans les missels et les bréviaires de l'Eglise romaine, consistent en un ou deux mots, transcrits à l'encre rouge, pour avertir du commencement du texte, tenir en éveil l'attention du lecteur et guider le célébrant. Les titres désignent en quelques mots le sujet traité dans le chapitre. Ils sont aussi en rouge. Les lignes sont ordinairement verticales. La marge supérieure qui règne

(1) Catalogue des manuscrits égyptiens du musée du Louvre, par M. Th. Devéria.

Ces textes décrivent les rites et donnent les prières pour l'embaumement et la sépulture.

le long du rouleau porte, dans les éditions de luxe, à côté du titre spécial de chaque chapitre, une illustration ou vignette plus ou moins soignée qui rappelle la doctrine enseignée dans cette partie du livre (1). Enfin, au cours du papyrus, toute une page est consacrée à sa représentation de la grande scène du jugement des âmes et au travail des moissons, dans le pays de *Ker-Neter*, la terre sainte des trépassés.

Ces textes devaient être récités par le défunt, soit pour échapper aux périls qu'il courait dans les régions d'outre-tombe, soit pour purifier son âme au moment de subir le jugement redoutable qui fixait ses destinées éternelles. Pour aider sa mémoire, un manuscrit accompagnait l'Egyptien dans sa dernière demeure. Quelquefois, sous la xii^e dynastie, par exemple, la plus grande partie de ces textes sacrés était gravée sur le sarcophage.

Des variantes nombreuses de la version authentique pénétrèrent peu à peu dans les transcriptions et s'accréditèrent lentement, mais sans modifier la substance et le caractère de la doctrine, qui dans ses parties essentielles remonte certainement aux âges les plus reculés et jusqu'aux premières dynas-

(1) Ainsi, par exemple, le chapitre d'*obtenir la couronne de justification* a souvent pour vignette un autel sur lequel est déposée une couronne, et le défunt, dans l'attitude de la prière, demande cette récompense de ses mérites. Le chapitre de *boire l'eau de la vie* est illustré par un arbre d'où le divin breuvage s'épanche d'un vase incliné par une main mystérieuse, etc...

ties. Au dire des Égyptiens, Thoth, le dieu de la sagesse, avait dicté lui-même le Livre des morts. C'était la manière antique d'exprimer le profond respect qu'inspirait un texte sacré, de reconnaître son autorité divine et son immémoriale influence sur la religion du pays. Bunsen n'hésite pas à reporter la composition de la plus grande partie du Todtenbuch aux temps préhistoriques (1). M. Devéria, qui en ces questions jouit d'une grande autorité dans l'École égyptologique, considère cette conjecture comme aventurée, mais non sans fondement (2). Ainsi qu'il le remarque, en effet, deux annotations antiques, dont nous n'avons pas de raison de suspecter l'exactitude, autoriseraient cette hypothèse. La première, au chapitre LXIV, 30, déclare que cette partie du Livre des morts fut trouvée à Hermopolis, écrite en bleu sur un cube de *baakes*, sous les pieds du dieu. Le royal fils *Hardoudouef* la trouva à cette place, au temps du roi *Menkera*, lorsqu'il faisait l'inventaire du temple (3). La seconde annotation nous apprend que le chapitre CXXX fut trouvé dans le pylone du grand temple, sous le règne du roi *Housapti*, en fouillant l'hypogée qu'Horus avait faite à son père. Or ce dernier Pharaon est le cinquième de la

(1) BUNSEN, *Egypt's Place in universal history*, t. V, p. 110.

(2) *Catalogue des manuscrits égyptiens*, p. 51.

(3) C'est ainsi que fut retrouvé le texte de la loi dans le sanctuaire de Jérusalem.

première dynastie; Menkera est le constructeur de la troisième pyramide. A ces époques donc, certaines parties du Todtenbuch auraient été découvertes comme des antiquités dont on avait perdu le souvenir. Quoi qu'il en soit de ces premières origines qui resteront toujours bien mystérieuses, il est certain que nous retrouvons, sur les cercueils de bois de la onzième dynastie, de longs passages du Livre des morts, ce qui fait certainement remonter sa composition longtemps avant les Pasteurs et par conséquent bien avant Abraham.

Comme il fallait s'y attendre, les nombreux exemplaires que nous possédons sont d'une exécution inégale et quelquefois peu soignée. Bien des fautes se glissaient dans le texte à travers les fréquentes distractions du scribe qui faisait le vulgaire métier de copiste. Pourvu que les premières colonnes fussent d'une écriture correcte et soutenue, les parents ou amis du défunt ne prenaient pas le temps, en revenant de l'atelier, où ils avaient acheté le rouleau, d'en parcourir les longues pages. Le livre descendait tel quel dans les ténèbres de l'hypogée, où le mort ne s'avisait guère de corriger les fautes d'orthographe (1).

Les stèles et les pierres gravées qui décorent les tombeaux n'ont point le caractère impersonnel et

(1) La plupart des textes que nous citerons, au cours de notre étude, sont extraits de ce livre. Nos renvois se reportent à l'exemplaire type de M. Lepsius.

théologique des papyrus dont nous venons de parler. Le nom du défunt y est généralement inscrit à côté des noms de ses père et mère, quelquefois de ses fils et de ses filles. Mention y est faite aussi de ses titres, de ses fonctions, de ses emplois. Enfin, en tête du monument, se trouve, dessinée au trait, quelquefois gravée et peinte avec soin, une composition symbolique, dans laquelle le défunt fait une offrande à Osiris, son juge, ou à quelqu'un des dieux dont la protection lui paraissait plus utile. Parfois même, ce sont ses enfants qui offrent, devant l'image de leur père, des libations ou des offrandes et récitent les hymnes prescrites par la liturgie, sans doute pour le soulagement de son âme.

Il n'est pas rare de voir le défunt réclamer lui-même ces prières. La stèle funéraire de *Neb-oua*, conservée au musée de Boulaq, n. 64, se termine ainsi : « Aux vivants, aux anciens de la terre, aux prêtres, aux panégyristes, aux divins pères, à tous ceux qui verront cette stèle : faites, dit-il, pour moi, vos chants aimés d'Osiris, le roi éternel ; dites : que le souffle délicieux de la vie soit à la face du premier prophète d'Osiris, Neb-oua, le proclamé juste (1). »

Sur le couvercle d'un sarcophage conservé dans

(1) *Notice des princip. monum.*, par M. Mariette, au numéro indiqué.

le même musée, n. 978, nous lisons encore : « prière que doit prononcer toute personne approchant de ce tombeau : Que Dieu te donne la lumière (1) et que ses rayons pénètrent dans tes yeux : qu'il donne à tes narines le souffle que tu dois respirer pour la vie » (2).

A côté des détails biographiques, des noms et des titres du défunt, de ses charges et de ses fonctions, qui changent sur chaque stèle, il reste dans ces sortes de monuments un fond commun que nous retrouvons à peu près le même à travers des formules variées. Ces formules sont empruntées le plus souvent à quelques chapitres du Livre des morts. Elles rappellent en particulier la foi du trépassé en la résurrection des corps, en les récompenses et les châtiments de la vie future, en le juge-

(1) Cette formule rappelle notre *Lux perpetua luceat eis*. Nous retrouverons plus tard cette autre expression de notre liturgie : *Requiescat in pace*.

(2) Ces demandes de prières et d'offrandes en faveur du défunt ont trop d'intérêt, au point de vue des croyances catholiques, pour que nous ne signalions pas encore quelques monuments qui nous permettent de constater la doctrine égyptienne à ce sujet.

Sur le devant d'une statuette du musée du Louvre, n. 5336, armoire B, le défunt demande à Ptah, *maître de la vérité*, qu'il accorde des offrandes funéraires à la personne du chef de Memphis, Hu-Mai.

Sur la statuette d'Aménophis III, n. 53, armoire C, nous lisons : « O Dieux qui êtes près du Seigneur universel..... accordez-lui les choses de l'autel du sanctuaire (les offrandes funéraires), écoutez tous ses vœux. »

(Voir le *Catalogue de la salle historique*, par M. P. Pierret.)

ment présidé par Osiris son rédempteur ; enfin partout s'affirme la certitude de voir Dieu et de jouir pendant des siècles sans fin du bonheur de contempler le rayonnement de sa face.

C'est bien là, il me semble, tout l'exposé de la profession de foi du patriarche sémite. L'étude plus intime de chacun de ces points nous montrera que ces analogies se poursuivent jusque dans les moindres détails.

Nous ramènerons cet examen à quelques chefs principaux ; l'intervention du vengeur, le jugement et ses conséquences, la résurrection de la chair.

Recherchons d'abord les enseignements de la théologie égyptienne sur Dieu et le rédempteur.

CHAPITRE III.

DIEU DANS LA THÉOLOGIE ÉGYPTIENNE.

Qui nomine appellativo Deum, in
omni lingua in qua quis enutritus est
nominat, non peccabit.

ORIGEN. *Cont. Celsum.*

Si rien n'est plus simple à l'origine que la théologie égyptienne, rien ne devient plus confus et plus inextricable, à mesure que se développent, sur les anciens dogmes, les commentaires des écoles et les superfétations mythologiques de chaque temple.

Les noms divins si variés et si nombreux, les formes bizarres et les symboles quelquefois ridicules, à nos yeux du moins, que revêt une idée ou un mythe, à travers chaque nouvelle transformation, les statues étranges d'un Horus à tête d'épervier, d'un Thoth à tête d'ibis, les attributs presque analogues que les hymnes donnent aux uns et aux autres font du Panthéon égyptien comme une forêt mystérieuse, hantée par des apparitions fantastiques dont l'imagination s'épouvante. Après un premier regard jeté dans ce monde singulier, on se retire sous l'impression pénible et confuse que laisse un cauchemar ou la visite de ces collec-